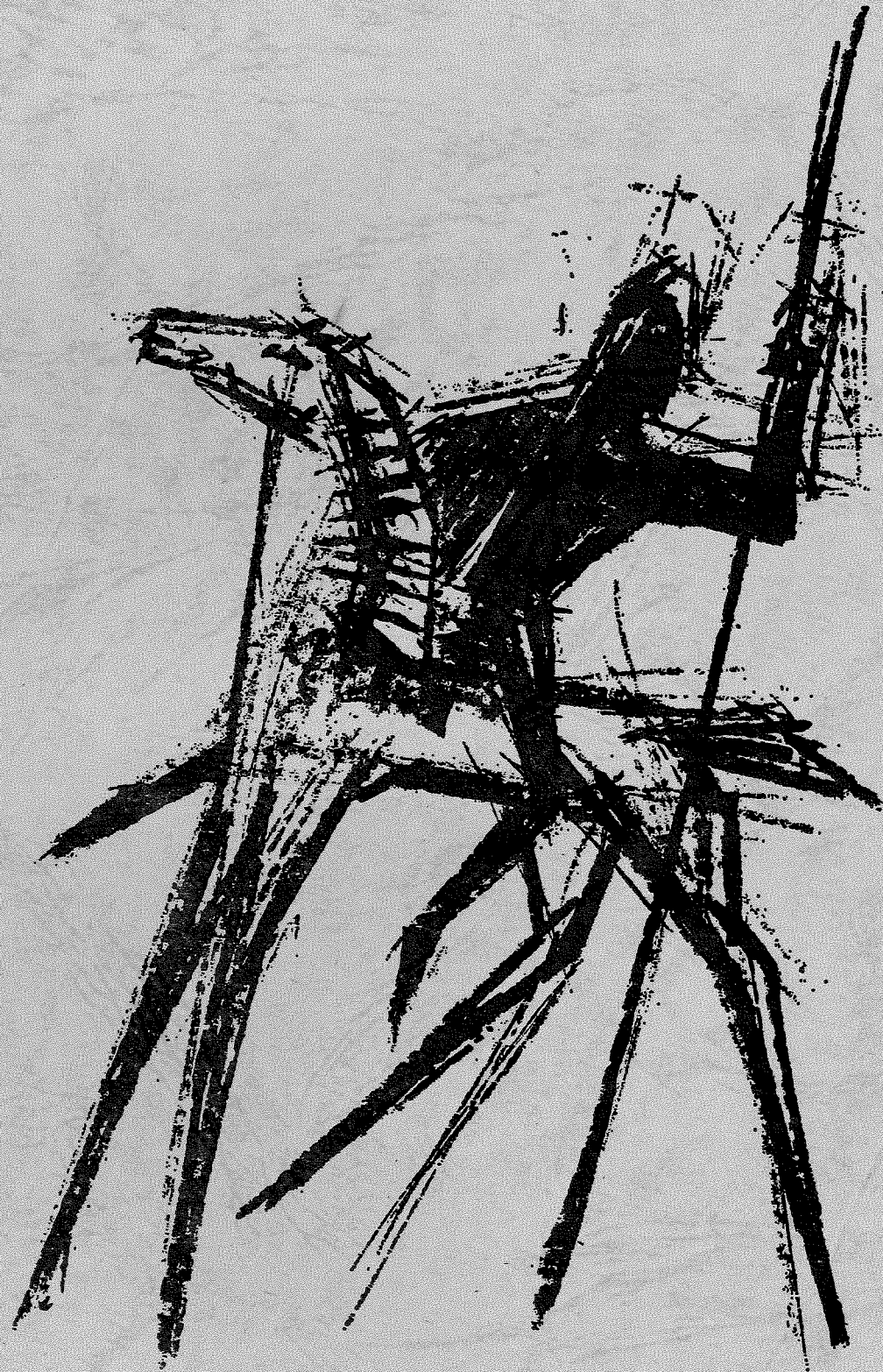


**ESG**

**INFORMATION**



*Les contraintes de ce qu'on appelle la planification m'amènent à rédiger quasi simultanément un rapport de fin d'année et un éditorial destiné à un numéro de rentrée. Coïncidence curieuse assurément, mais symbole aussi de la continuité d'une action, de la pérennité d'options fondamentales.*

*La continuité, c'est ici notre souci d'information, celui d'apporter dès le jour de la rentrée à tous les élèves de l'école et à leurs parents le plus grand nombre d'indications utiles. Celles-ci seront évidemment reçues de manière différente par les anciens et par les nouveaux. Peu importe au fond. Elles devraient constituer une série de balises destinées à guider un cheminement qui n'est pas toujours facile. Elles devraient aussi témoigner du souci de collaboration et de disponibilité présente chez tous les collaborateurs de l'établissement.*

*La référence aux "options fondamentales" relève d'une problématique plus complexe. Dans le grand chahut des idées, il faut percevoir la vérité, savoir distinguer la mode du moment de l'amélioration véritable, se méfier de la sécurité que peut donner le fait de marcher chaque année dans ses propres traces.*

*Il y a souvent des réactions sentimentales face à l'école. De "mon temps" répète-t-on de génération en génération... Il est vrai que les changements peuvent déranger, provoquer des oppositions et des tensions; ils inclinent tout naturellement à regretter ce qu'ils déterminent, à défendre ce qu'ils menacent bien plus qu'à apprécier ce qu'ils apportent.*

*Là aussi, le discernement est indispensable. Face à certaines marottes nouvelles, relevant de la plus pataugeante des tartes à la crème, plaçant les relations dans une mélasse qui fait que plus personne n'ose*

prendre une position précise sans risquer la désapprobation générale pour autorité abusive, il ne faut pas craindre de dire ici que l'équipe des enseignants de l'école ne perd pas de vue que l'éducation vraie suppose à la fois rigueur et contrainte.

J'ai déjà donné l'an passé à pareille époque une explication de cette situation. On me pardonnera de jouer le jeu immodeste d'une citation personnelle, de rejoindre dans le Parnasse contemporain Maurice Clavel et d'autres.

Demander à l'adolescent de conduire seul sa formation, admettre de l'abandonner à une absence totale de directivité, céder à tous ses caprices, c'est courir un risque insensé. La vérité ne se trouve pas dans les excès, fussent-ils intéressants au niveau de l'esprit ou apparemment séduisants dans le cadre d'expériences limitées.

L'éducation se doit d'être, aujourd'hui d'avantage encore qu'hier, une école de liberté et non un dressage. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille, en classe comme à la maison, laisser à chacun faire ce qu'il veut. Mais, l'ordre et la discipline ne peuvent étouffer l'initiative surtout si elle suppose l'expérience de la contradiction et de l'échec.

Quelle que soit l'évolution de la société, les adultes de demain qui sont nos élèves aujourd'hui seront appelés à la vigilance critique, à la tolérance pour la pluralité des opinions, au travail en commun, à l'organisation rationnelle des tâches individuelles ou collectives, à la résistance intérieure aux agressions de la vie, à la reconnaissance et à l'utilisation positive des conflits à des adaptations continues dans l'activité professionnelle.

C'est dans cet éclairage que l'Ecole espère réaliser son ambition et être une communauté éducative et promotionnelle.

Michel DUCREST  
Directeur de l'ESG

# LES DIFFÉRENTS BATIMENTS DE L'ESG

## Bâtiment principal

Ouverture 26 avril 1965

Derrière-les-Remparts 9  
Tél. 22 35 85

abrite

- direction
- secrétariat
- service d'orientation  
scolaire et professionnelle
- 21 classes

**Directeur:** M. Michel Ducrest

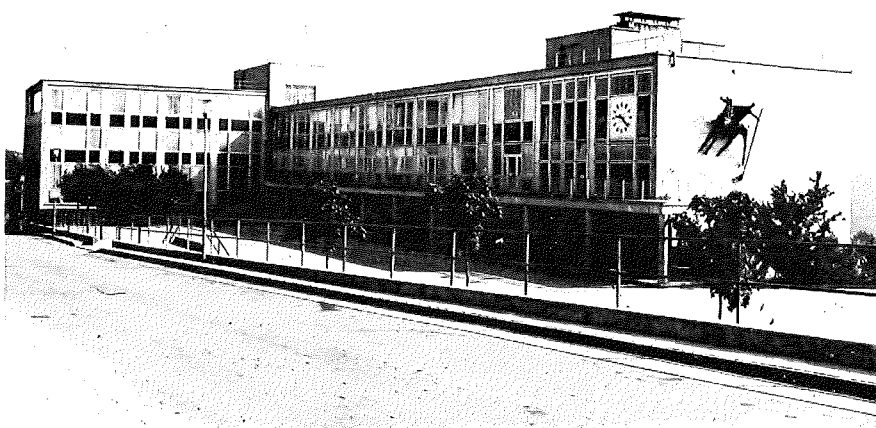
### Maîtres principaux:

M. Jean-Claude Cuennet (classes de 1ère et de 2e)  
M. Pierre Burgy (classes de 3e)

### Service d'orientation scolaire et professionnelle

Tél. (037) 23 40 19

M. Pierre Kaech M. Jean-Bernard Thévoz

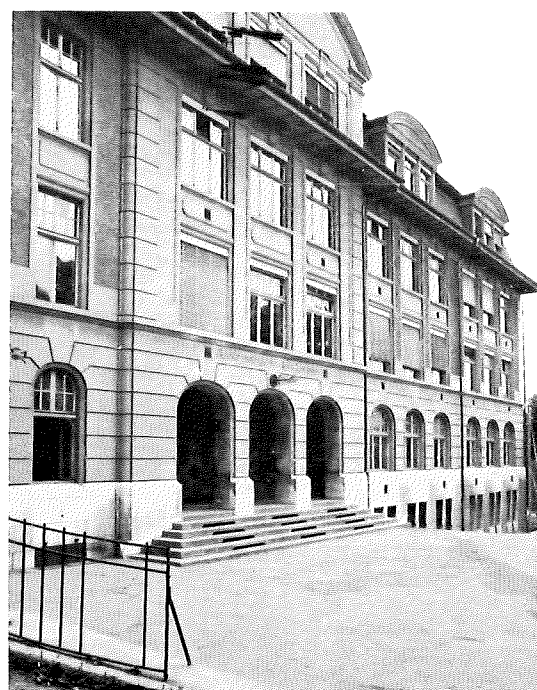


## Ecole du Bourg

Varis Tél. (037) 22 35 85

abrite 4 classes depuis le 1er septembre 1976

**Maître principal:** M. André Bays



## Villa Caecilia

Avenue Général-Guisan 18 Tél. (037) 22 29 81

abrite 5 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1973

**Maître principal :** M. Bernard Carrel



## Piscine du Levant

Les élèves se rendent à la piscine pour l'enseignement de la natation à raison de deux heures toutes les deux semaines.



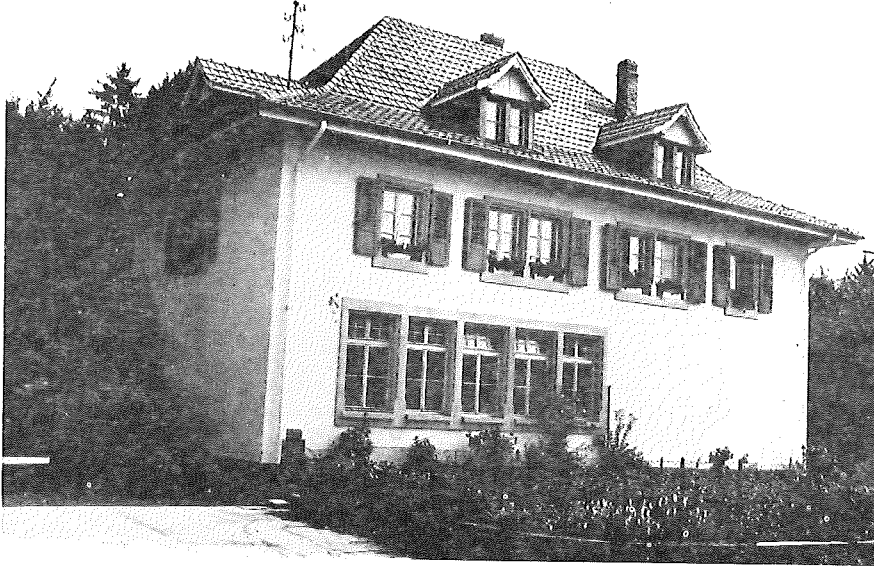
## **Corjolens**

1754 Corjolens

Tél. (037) 30 12 86

abrite 2 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1974

**Responsable du bâtiment:** M. Georges Maillard



## **Centre AI de Villars-Vert**

Les classes de section pratique de Corjolens se rendent à l'atelier de ce Centre pour l'enseignement des travaux manuels.



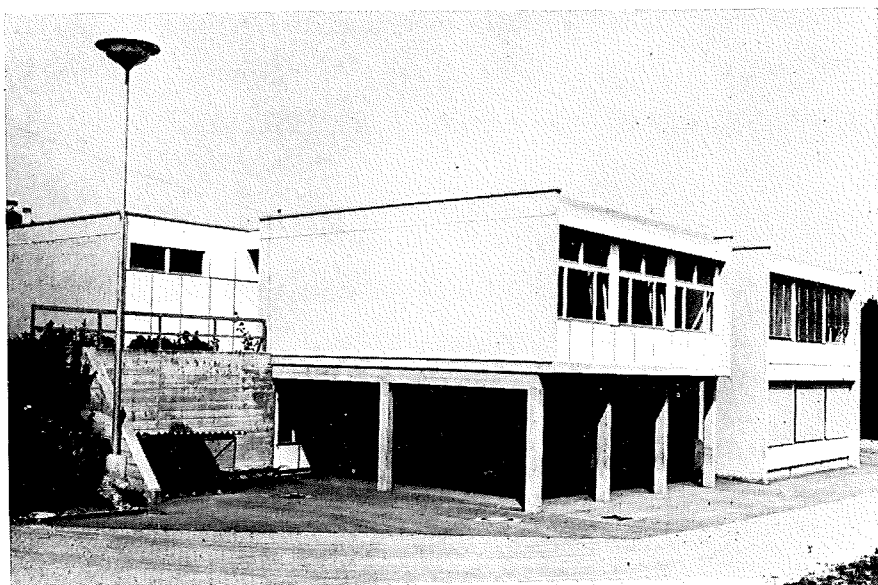
### **Ecole primaire de Neyruz**

Les jeunes filles des classes de Corjolens s'y rendent pour l'enseignement ménager.



### **Centre scolaire de Prez-vers-Noréaz**

Les élèves des classes de Corjolens se rendent à la halle de ce Centre pour l'enseignement de la gymnastique.



## **A** Absences

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, un élève ne peut se rendre en classe, ses parents informent immédiatement par téléphone

- Le secrétariat de l'ESG (22 35 85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal ou dans celui du Bourg
- M. Bernard Carrel (tél. 22 29 81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia
- les maîtres de classe pour les élèves se rendant à Corjolens

A leur retour, les élèves apportent, sur formule ad hoc, une excuse écrite signée de leurs parents et la présentent au maître principal de leur groupe.

## Amendes

La législation scolaire prévoit que la Préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, les amendes ne peuvent être infligées que s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un "Fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'Ecole.

## Assurances

Les assurances maladies et accidents sont prises en charge par les parents; l'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'Ecole n'assume aucune responsabilité.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, même s'il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, rue Locarno 17, 1700 Fribourg, tél. 22 92 80. Au moment du règlement final, ils transmettront à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'Assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'Ecole et les parents en reçoivent confirmation.

## **B** Bibliothèque

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Ils y trouvent des ouvrages d'information et de références, des encyclopédies et des dictionnaires tout comme des lectures de délasserment allant des romans aux bandes dessinées.

### Bourses

Les bourses d'études et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles âgés de plus de seize ans. Durant la scolarité obligatoire de leurs enfants, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue Abbé-Bovet 6, EV, tél. 22 12 74.

## **C** Cadeaux

Tant en raison des excès qu'ils ont amenés il y a quelques années que du caractère ambigu de certaines générosités, les cadeaux appartiennent au domaine de l'interdit lorsqu'ils sont destinés, par les parents des élèves, à n'importe quel collaborateur de l'ESG. Les parents voudront bien s'en souvenir en toute circonstance et notamment à la période de Noël.

### Carnet de devoirs

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Ce document contrôlé et signé chaque semaine par le maître de classe et par les parents assure également, grâce aux annotations, remarques et autres avis qui y sont inscrits, un lien entre l'école et la famille.

### Calculatrices de poche

Durant les leçons de mathématique, les élèves ne sont pas autorisés à utiliser des calculatrices de poche; les vertus du calcul opératoire justifient aujourd'hui encore la pratique d'exercices traditionnels correspondant à une sorte de lutte contre l'"analphabétisme arithmétique". Par contre, dans les classes de 3e année, en section commerciale, les élèves peuvent et seulement dans certains exercices de comptabilité et de calcul commercial utiliser une calculatrice électronique. De toute façon, il n'y a jamais d'obligation d'achat.

### Changement d'adresse

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

### Congé

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance (on peut assurer le lecteur que le pléonasme n'est qu'apparent); elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises au maître principal du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'Ecole. Les demandes de congé pour participer à des manifestations sportives sont accordées pour une journée au maximum durant toute l'année scolaire.

### Course d'école

En raison de leur caractère souvent suranné, les courses d'école ont été supprimées au profit d'autres sorties s'insérant dans une démarche didactique élargie : visites d'expositions, excursions botaniques, voyages d'information professionnelle, découverte de sites historiques ou archéologiques.

## D Découpage de l'année scolaire

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1976-1977 :

1er trimestre : 30 août - 4 décembre  
2e " 6 décembre - 26 mars  
3e " 28 mars - 2 juillet

Pour les disciplines fondamentales, des résultats intermédiaires sont communiqués à la "mi-trimestre" et parviendront aux parents

- le 13 octobre 1976
- le 9 février 1977
- le 25 mai 1977

### Dépannage scolaire

Une fois par semaine et pour chacune des trois années, un professeur est à disposition des élèves, de 16h00 à 16h45, pour apporter des compléments d'explication sur des matières mal comprises et pour faciliter le rattrapage d'élèves en difficultés. Ces cours que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage du sens de leur responsabilité, ont lieu selon le plan suivant :

		<u>1ère année</u>	<u>2e année</u>	<u>3e année</u>
français	vendredi	salle 13	salle 41	---
allemand	mardi	salle 18	salle 46	salle 36
mathématique	lundi	salle 15	salle 50	salle 44

### Devoirs

Les devoirs à domicile constituent, dans le système actuel, l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse. En proposant des exercices de mémorisation et d'application de matières exposées en classe, ils doivent permettre à l'élève de se situer, de contrôler son degré de compréhension et ses facultés d'exploitation. Si, dans des circonstances normales, les devoirs à domicile doivent être faits par l'élève sans aide extérieure, l'expérience montre qu'un contrôle des parents est le plus souvent nécessaire.

### Directeur

Chargé de "la responsabilité générale de l'Ecole", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre, avec plaisir, durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22 35 85.

## **E** Etudes surveillées

Voir informations particulières page 20.

## **F** Frais scolaires

Au degré secondaire, les parents participent aux frais scolaires. La facture qui leur a été adressée présente en détail la destination des montants réclamés.

## **M** Maîtres principaux

Les maîtres principaux partagent avec le directeur les responsabilités de l'Ecole dans les domaines de l'organisation, de l'encadrement général des élèves, des équipements, de l'application du programme et des règlements.

### Matériel scolaire

Tous les livres de classe sont remis aux élèves à titre de prêt. Ceux-ci reçoivent aussi de l'Ecole cahiers, classeurs, feuilles, carnet de devoirs, matière première pour les travaux manuels. Par contre, les ouvrages de classe remis à titre définitif, le matériel de dessin et la tenue de gymnastique uniforme, sont achetés par les élèves et ne figurent pas dans la facture adressée aux parents.

### Médecin scolaire

Le service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Moro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2e année.

## **O** Orientation scolaire et professionnelle

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'Ecole, est placé sous la responsabilité de deux psychologues. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Le service OSP collabore avec les professeurs et la direction à la solution de problèmes relevant de la psychologie scolaire. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes leurs questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants.

## **P** Parents

L'ESG s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- ESG Information
- Circulaires destinées aux parents
- Réunions de parents (voir page 22)
- Entretiens individuels (voir Qui ?)

## **Q** Qui répondra à vos questions ?

Si vous avez un problème de n'importe quel ordre à résoudre concernant votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole (liste pages 15 et 16). Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

- Le maître de classe a le contact le plus fréquent avec votre enfant; il assure un encadrement personnalisé et veille à une bonne coordination des efforts éducatifs.
- Le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire.
- Le maître principal intervient lorsque des problèmes de comportement ou d'insuffisances caractérisées apparaissent.
- Le conseiller d'orientation peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers. Il peut également offrir une aide psychologique aux élèves en difficulté et conseiller certains traitements spécifiques (rééducation de dyslexie par exemple).
- Le directeur se tient lui aussi à disposition des parents pour discuter de tous les problèmes qu'ils souhaitent lui soumettre.

## **R** Rattrapage

Des cours de rattrapage sont organisés, durant la première partie de l'année scolaire, pour les élèves qui ont changé d'orientation; ils ont lieu, en 3e année, dans les disciplines spécifiques que sont la dactylographie, le dessin technique, la comptabilité.

### Règlement

Parents et enfants trouveront, à la page 28, le règlement des élèves. Ils constateront que ce document a été rédigé dans la perspective d'un contrat éducatif et non dans l'option d'un catalogue d'interdictions.

## **S**

### Secrétariat

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

### Soupers de classe

Depuis quelques années. dès que la fin de l'année scolaire approche, la mode est aux soupers de classe. Pourtant, en raison d'expériences franchement négatives, la direction de l'Ecole n'autorise plus, dans un contexte qui engage sa responsabilité et celle de ses maîtres, ce genre de manifestation. Les parents doivent en conséquence savoir que si des soupers de classe s'organisent ici et là, l'Ecole en est absente et qu'il serait peut-être bon de se préoccuper vraiment de ce qui s'y passe.

### Stages pré-professionnels

En cours d'année, durant les pauses que constituent les interruptions de cours, les élèves ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles.

## **V**

### Véломoteur

Moyen de locomotion commode et symbole d'un certain affranchissement, le véломoteur est entré dans les moeurs des adolescents dès l'âge de 14 ans. Il y provoque des manifestations envahissantes, bruyantes et parfois dangereuses. L'Ecole espère maintenir sa position libérale, mais se trouvera peut-être contrainte, demain, de limiter l'utilisation des véломoteurs.

## MAITRES DE CLASSE

1A Mme Christiane Hauser  
1B Mlle Anne-Marie Zbinden  
1D M. Joseph Portmann  
1G M. Nicolas Genoud  
1H M. Albert Brodard  
1K M. Roland Goumaz  
1L M. Nicolas Gisler  
1M Mme Gilberte Despond  
1N M. Marc Maillard

2A Mlle Alexandra Vuichard  
2B M. André Bays  
2C M. Daniel Bongard  
2D Mlle Michelle Bovet  
2E M. Pierre Piqué  
2F M. Marcel Gautron  
2G M. Louis Girard  
2H M. Pierre Repond

3A M. Louis Gisler  
3B M. Léon Gurtner  
3C M. Daniel Progin  
3D M. Alfons Grünenfelder  
3E M. Daniel Stevan  
3F M. Edmond Darbellay  
3G M. Francis Guillaume  
3H M. Jean-Maurice Rappaz

P1 M. André Ryser  
P2 M. Bernard Gachoud  
P3 M. Michel Barras  
P4 M. Bernard Carrel  
P5 M. Georges Schneuwly  
P6 Mlle Marianne Rudaz  
P7 M. Georges Maillard

## PERSONNEL DE L'ESG

### 1. DIRECTION

DUCREST Michel, directeur	Av. du Moléson 10	22 48 97
BURGY Pierre, sous-directeur	Rte Henri-Dunant 7	22 56 41
BAYS André, maître principal, Ecole du Bourg	Beaumont 14	24 32 31
CARREL Bernard, maître principal, classes P	Henri-Dunant 9	23 45 44
CUENNET Jean-Claude, maître principal, ESG	1754 Noréaz	30 17 60

### 2. GROUPE ESG

Maîtres principaux : BURGY Pierre, classes de 3e année  
 CUENNET Jean-Claude, classes de 1ère et de 2e année

BONGARD Daniel	Rue Reichlen 4	22 83 93
BOVET Michelle, Mlle	Rue de Morat 242	23 33 69
BRODARD Albert	Imp. Lorette, 1722 Bourguillon	22 23 38
BURGY Pierre	Rte Henri-Dunant 7	22 56 41
CUENNET Jean-Claude	1754 Noréaz	30 17 60
DARBELLAY Edmond	Av. Jean-Marie Musy 9	22 90 09
DUCREST Michel	Av. du Moléson 10	22 48 97
GAUTRON Marcel	Bonlieu 9	26 31 70
GENOUD Nicolas	1751 Prez-vers-Noréaz	30 14 00
GIRARD Louis	Champ-des-Fontaines 26	26 13 09
GIROUD Gérald	Rte de la Broye 13	26 38 69
GISLER Louis	1772 Grolley	45 28 25
GISLER Nicolas	Moncor 33, 1752 Villars-sur-Glâne	24 56 86
GOUMAZ Roland	Ch. des Grottes 14	26 35 02
GRUENEFELDER Alfons	Rue d'Or 20	22 20 85
GUILLAUME Francis	Rue Grimoux 18	23 48 38
GURTNER Léon	Louis Chollet 5	22 28 30
HAUSER Christiane, Mme	Ch. Ste-Agnès 10	26 29 24
LEIBZIG Jean-Bernard	Sentier Daler 2	24 73 61
MONNEY Bernard	Grand-Pré 1	24 93 96
MOREL Bernard	1782 Belfaux	45 16 86
MORET Oscar	Grand-Rue 58	22 53 71
PIQUE Pierre	Rte de Villars 58	24 71 08
POFFET Gérard	Pérolles 57	22 77 93
PORTMANN Joseph, abbé	Imp. des Rosiers 2	24 36 52
PROGIN Daniel	Rte du Centre 10, 1723 Marly	46 35 49
PYTHON Marie-Claire, Mme	Riant-Coteau 42	22 85 34
RAPPAZ Jean-Maurice	Rte Louis-Braille 23	26 35 76
REPOND Pierre	Ch. des Grottes 14	26 20 37
SANSONNENS Bernard	Monséjour 39	31 23 84
SCHNARENBERGER Henri	Place du Collège 15	22 67 28
SCHWALLER Jean-Marc	1782 Belfaux	45 16 53
SPARENBERG Charles	Champriond 3	24 59 50
STEVAN Daniel	Rue de Lausanne 93	23 41 56
URRUTIA Rubben	Schlossgasse 6, 3280 Morat	71 45 50
ZBINDEN Anne-Marie, Mlle	1725 Posieux	31 12 46

### 3. GROUPE ECOLE DU BOURG

Maître principal : BAYS André

BAYS André	Beaumont 14	24 32 31
DESPOND Gilberte, Mme	Pérolles 66	22 40 81
MAILLARD Marc	1753 Matran	
VUICHARD Alexandra, Mlle	Rue des Alpes 38	22 68 78

### 4. GROUPE VILLA CAECILIA ET CORJOLENS

Maître principal : CARREL Bernard

BARRAS Michel	Rue des Epouses 138	23 41 50
CARREL Bernard	Rte Henri-Dunant 9	23 45 44
CARREL Marcel	Rte de Villars 3	24 48 29
GACHOUD Bernard	Rue Guillimann 15	22 93 60
GENOUD Paul	Prairie 24, 1723 Marly	46 16 50
MAILLARD Georges	1754 Rosé	30 18 33
OEHEN Hélène, Mme	1751 Neyruz	37 18 76
RUDAZ Marianne, Mlle	Planche-Supérieure 18	
RYSER André	Rue du Nord 3	22 62 43
SCHNEUWLY Georges	Av. Général-Guisan 26	26 12 53

### 5. ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

KAECH Pierre	Ch. des Cliniques 27	24 10 52
THEVOZ Jean-Bernard	Rte de Chésalles 10, 1723 Marly	46 39 57

### 6. SERVICES GENERAUX

RISSE Francine, secrétaire	Av. Jean-Bourgknecht 16	
SCHNEIDER Charles, concierge	Derrière-les-Remparts 9	23 41 88

An die Eltern deutscher Muttersprache

DEUTSCH

Verehrte Damen,  
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle Bovet, rue de Morat 242 EV tél. 23 33 69  
die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangung von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai parenti di lingua italiana

ITALIANO

Gentili Signore,  
Egregi Signori,

durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Le questioni ch'esse potrebbero suscitare, come d'altronde tutte le domande d'informazioni a voi utili, possono essere indirizzate nella vostra propria lingua, a uno dei professori di scuola :

Signor Pierre Piqué, Rte de Villars 58 EV tél. 24.71 08

A los padres de familia de lengua española

ESPAÑOL

Señoras.  
Señores.

Varias veces, durante el año escolar, Vds. recibirán comunicaciones escritas de la Escuela. Si después de leerlas necesitan hacer alguna pregunta, si por otra parte quieren pedir todos los informes que les serian útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Señor Pierre Piqué, Rte de Villars 58 EV tél. 24 71 08  
que les atendera.

To the English speaking parents

ENGLISH

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and, also, all additional inquires you may deem useful to knowledge, should be addressed in your own language to one of the school teachers

Mr Rubben Urrutia, Schlossgasse 6, 3280 Morat tél. 71 45 50

# ORGANISATION DE L'ESG

## 1. Objectifs

L'enseignement donné à l'ESG s'étend sur un cycle de trois ans; selon les classes suivies, les élèves peuvent ensuite

- poursuivre des études : sections scientifique (maturité C) ou socio-économique (maturité E) au Collège St-Michel, formation générale et pédagogique à l'Ecole normale
- entrer en apprentissage dans un secteur technique (par ex. Ateliers du Technicum) artisanal ou commercial

L'Ecole s'efforce de préparer l'insertion active de ses élèves dans la société en leur offrant le cadre d'une communauté éducative ainsi que l'appui d'une orientation scolaire et professionnelle continue.

A la fin de la 3e année, les élèves qui en ont réussi les épreuves reçoivent le Certificat cantonal d'études secondaires.

## 2. Organisation

Première année : tous les élèves suivent un enseignement de type général; le choix de la lettre qui désigne la classe n'a pas de signification particulière.

Deuxième année : la composition et le programme des classes tiennent compte d'orientations fixées au moins provisoirement. Pour être admis dans une classe C ou E, l'élève doit, en principe, obtenir à la fin de sa première année une moyenne de 4,75 dans les branches éliminatoires et de 4,75 également en moyenne générale.

Troisième année: section C (anciennement D)

conduit en principe les élèves aux études scientifiques (maturité fédérale type C) et à l'Ecole normale.

section E

conduit en principe les élèves à l'Ecole supérieure de commerce, maturité fédérale type E (socio-économique) et à l'Ecole normale.

section F (anciennement C)

conduit en principe les élèves vers un apprentissage de type commercial.

section G

générale (anciennement technique) conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat ou de l'industrie.

Section P : regroupe, durant un cycle de deux ans, les élèves qui s'orientent vers un apprentissage manuel et qui tirent profit d'une organisation reposant sur des exigences scolaires moins poussées.  
(anciennement OP)

## ETUDE SURVEILLEE

On a évoqué brièvement, à la page 11, l'importance et le sens des devoirs à domicile. En raison des attentes prolongées imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, l'Ecole organise, dès le 1er septembre 1976, chaque soir de 15h45 à 17h15, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

Cette étude regroupe dans la grande salle du bâtiment principal de nombreux participants. Il n'est malheureusement pas possible de mettre en place le même "service" à l'Ecole du Bourg et à la Villa Caecilia. Les élèves qui s'y trouvent ont par contre la possibilité de se joindre à leurs camarades Derrière-les-Remparts. Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. En raison de la participation nombreuse, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides compensatoires sont mises en place : appui pédagogique assuré par le maître de classe en première année, dépannage scolaire dans les disciplines fondamentales pour toutes les classes (description page 11).

La participation à l'étude, qui ne fait plus l'objet de frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves qui n'habitent pas la ville de Fribourg; elle est obligatoire pour tous ceux qui doivent attendre un train ou un autobus dont le départ a lieu à 16h25 ou plus tard. Les élèves quittent l'étude à temps pour se rendre à la gare.

L'obligation de fréquenter l'étude découle de notre souci de veiller au comportement général de nos élèves, de leur éviter des déambulations oiseuses sur les trottoirs encombrés et des tentations devant les étalages des grands magasins.

En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance au maître principal, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée du trimestre; elles peuvent être modifiées en tout temps par avis écrit des parents.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler enfin que la participation d'un enfant à l'étude ne libère pas ses parents de toute responsabilité dans le domaine de l'intérêt qu'ils doivent porter à son travail et du contrôle qu'ils doivent exercer.

Important : tous les parents des élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'Ecole du Bourg remplissent la fiche se trouvant à la page 31

L'éducation physique et sportive apparaît à raison de trois heures hebdomadaires dans l'emploi du temps de tous les élèves de l'Ecole. Il s'agit en réalité d'une moyenne puisque des exigences dictées par l'éloignement de la piscine nous ont imposé un système d'alternance avec des disciplines d'éveil et qui se traduit en réalité par 2 heures pour une semaine et 4 heures pour la suivante.

En dehors de l'horaire quotidien, le "sport scolaire facultatif" a proposé des activités variées et permis à de nombreux élèves de s'adonner au football, à la natation, au handball, au basketball. Dans la mesure du possible, ces activités seront maintenues; des informations données dans chaque classe par les maîtres de sport renseigneront les élèves.

Depuis plusieurs années aussi, l'une des semaines de classe du deuxième trimestre est consacrée à des activités sportives. Tout en proposant un exercice profitable à une époque où la diminution de l'effort physique n'est plus à illustrer, nous avons pensé développer des qualités humaines, esprit de camaraderie, entraide dans un contexte différent de celui de la salle de classe. Il est par ailleurs bien évident que les élèves retirent de cette semaine un plaisir tout particulier.

A pareille époque, l'an dernier, nous avons organisé une consultation des parents sur l'opportunité de maintenir la "semaine de sport". Ce fut un oui " franc et massif " clamé par plus de 96 % des personnes consultées. Un résultat qui nous dispense de poser aujourd'hui la même question.

Pourtant, nous apportons un choix supplémentaire dans l'activité "ski". De divers côtés en effet, on souhaite que les stations fribourgeoises ne soient pas oubliées. Si notre choix s'est porté depuis plusieurs années sur les pistes du Col des Mosses, c'est que nous y avons trouvé les meilleures conditions d'enneigement et de sécurité, un éventail et une étendue de pistes permettant de satisfaire les capacités très variées des élèves - celles du débutant comme celles du skieur de compétition -, les services d'un médecin établi sur place. Il est vrai que, dans de bonnes conditions, Charmey et La Berra ont beaucoup d'attrait. En conséquence, nous laissons le choix aux parents de désigner, entre trois possibilités, la station de leur choix.

Pour les autres sports, il n'y a pas de problème particulier.

Nous prions les parents de donner leur réponse en utilisant la fiche de la page 31.

## REUNIONS DES PARENTS

Les réunions de parents constituent l'une des formes à travers laquelle une collaboration profitable peut s'établir entre l'école et la famille. Même si les parents reçoivent par cette revue des informations abondantes, il y aura forcément des explications complémentaires à apporter aux questions restées en suspens. Il y aura aussi pour les professeurs de l'Ecole une première occasion d'apporter aux parents de leurs élèves des renseignements utiles sur le travail et les résultats scolaires.

C'est pourquoi, renouvelant la pratique introduite ces dernières années, nous organiserons, en octobre, des réunions qui grouperont les parents selon le degré fréquenté par leurs enfants, aussi bien dans les classes de Fribourg que dans celles de Corjolens. Ces réunions se dérouleront selon le plan suivant :

- 1) parents d'élèves de 1ère année : mercredi 13 octobre, 20h15, ESG Fribourg  
Sujet principal : les problèmes d'adaptation à l'Ecole  
secondaire
- 2) parents d'élèves de 2e année  
et des classes P : jeudi 14 octobre, 20h15, ESG Fribourg  
Sujet principal : le carrefour important d'une 2e secondaire
- 3) parents d'élèves de 3e année : vendredi 15 octobre, 20h15, ESG Fribourg  
Sujet principal : objectifs et exigences d'une dernière année  
d'école

Les professeurs de classe et les maîtres chargés de l'enseignement des disciplines fondamentales (français, allemand, mathématique) assisteront aux réunions. Ils pourront apporter, à l'issue de la séance, des renseignements aux personnes qui le désireraient. Ils remettront, par la même occasion, la fiche des notes de mi-trimestre aux parents présents.

Nous souhaitons que les parents prennent bonne note de la date de ces séances et qu'ils y participent nombreux.

## EDUCATION SEXUELLE

Pendant longtemps, les problèmes de la sexualité ont été entourés d'un voile épais. Ils apparaissent aujourd'hui sous une forme de défoulement agressif, remplissent une certaine presse généralement bien exposée à la devanture des kiosques, se trouvent omniprésents dans toute une production cinématographique spécialisée. Il s'agit manifestement d'une évolution considérable, marquée d'excès insupportables.

On doit alors se demander si, dans ce domaine, l'école doit conserver son attitude traditionnellement réservée, consistant à tenir ses élèves à l'écart des problèmes de la sexualité ou si, au contraire, elle doit s'engager.

Il apparaît évident que l'Ecole ne peut décider seule; le rôle de la famille est à la fois prioritaire et essentiel. Toutefois comme certains parents se trouvent embarrassés lorsqu'il s'agit d'expliquer à leurs enfants les "mystères de la vie", ils souhaitent une collaboration de l'Ecole, collaboration qui se manifeste comme une mise au point clarifiante et souvent comme une forme de rattrapage face à des camarades mieux informés.

Depuis plusieurs années, après avoir systématiquement requis l'autorisation des parents, nous avons présenté aux élèves de 2e année et des classes P des causeries d'éducation sexuelle. Les diapositives d'une série intitulée *Avant d'Aimer* ont toujours servi de support visuel à cette information que le directeur de l'Ecole prend en charge personnellement durant les heures d'éducation sociale. Nous envisageons de procéder de la même manière cette année-ci. C'est pourquoi nous présenterons le cours d'éducation sexuelle aux parents des élèves de 2e année et de section P au cours d'une séance qui aura lieu le

mardi 16 novembre 1976 à 20 h 15  
à la grande salle de l'ESG  
Remparts 9, Fribourg.

Durant cette soirée, les parents auront l'occasion de voir défiler les vues utilisées durant le cours. Ils pourront en même temps se rendre compte de son esprit orienté par une conception personnaliste, permettant aussi, en étant vrai et naturel, de donner une information claire, objective, scientifique. Il ne suffit pas en effet d'expliquer plus ou moins complètement, plus ou moins brutalement comment naissent les bébés. Il faut encore rester à l'écoute des problèmes de l'enfant, agir avec tact et prudence, prendre soin de demeurer dans les limites tracées par le respect de personnalités naissantes.

Après la séance, les parents pourront décider en connaissance de cause. Ils voudront bien alors retourner la fiche qui se trouve à la page 31.

Plusieurs maîtres ont quitté notre école à la fin de l'année scolaire pour poursuivre des études, pour travailler dans d'autres établissements ou pour s'occuper de leur famille. Nous les remercions et leur souhaitons succès et satisfaction dans leur nouvelle occupation.

Mme Mariça GUILLAUME  
MM Jean-Paul BAECHLER  
Michel CUONY  
Jean-Bernard PITTELOUD  
François SALAMIN

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée de nouveaux professeurs et leur souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre école.

MM Gérald GIROUD  
Nicolas GISLER  
Gérard POFFET  
André RYSER

Le troisième trimestre est chaque année le moment réservé à certaines manifestations que l'on peut qualifier de traditionnelles. L'examen de passage au cycle d'orientation en est toujours une, même si l'anxiété ou l'appréhension des candidats semble heureusement avoir été définitivement laissée dans l'oubli, là où dorment les mauvais souvenirs. Cet examen fixé au 12 mai vit également les élèves de l'Ecole effectuer la marche des 15 km pendant que les professeurs corrigeaient les épreuves de leurs futurs élèves.

Le football est probablement le sport qui attire le plus les membres de notre Ecole, aussi bien maîtres qu'élèves. Relevons ici la 2e victoire consécutive d'une équipe d'élèves de notre Ecole au tournoi de football d'Estavayer-le-Lac; un challenge impressionnant témoigne des hauts faits de cette équipe que nous félicitons vivement.

La vielle, vous connaissez ? Cette question n'est plus à poser aux élèves de 2e année qui ont vu et entendu un spécialiste en la matière, M. René Zosso. Son audition permit à chacun d'apprécier la vielle et de survoler rapidement une partie de l'histoire de la musique.

Le 2 juillet, c'était le grand jour, la clôture officielle de l'année scolaire. Dans le but de renouveler un peu la formule, la fête était dédiée aux élèves de 3e année, ceux qui quittent définitivement l'école. Le plan de la manifestation faisait s'alterner les productions du chœur des élèves dirigé par MM Genoud et Goumaz avec les interventions du directeur de l'Ecole, des représentants des élèves, des maîtres, des parents et de l'autorité communale représentée par M. BOSSY. La distribution des certificats ajoutait encore à la fête une pincée de solennité.

Le match de basket-ball opposant l'équipe des professeurs à celle des élèves décevait la majorité du public, l'équipe des élèves perdant cette rencontre, une fois n'est pas coutume.

## VACANCES SCOLAIRES

### Début de l'année scolaire :

lundi 30 août 1976 à 07h45

### Toussaint :

du samedi 23 octobre 1976 à 16h00  
au mardi 2 novembre 1976 à 07h45

### Noël :

du mercredi 22 décembre 1976 à 16h00  
au vendredi 7 janvier 1977 à 07h45

### Carnaval :

du samedi 19 février 1977 à 16h00  
au lundi 28 février 1977 à 07h45

### Pâques :

du mercredi 6 avril 1977 à 16h00  
au lundi 18 avril 1977 à 07h45

### Eté :

du samedi 2 juillet 1977 à 12h00  
au lundi 29 août 1977 à 07h45

## ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Les conseillers d'orientation de l'ESG, MM Pierre KAECH et Jean-Bernard THEVOZ, présenteront aux parents des élèves intéressés par le sujet les problèmes du choix et du placement scolaire ou professionnel. Ils auront en même temps l'occasion de présenter les diverses mesures d'aide que peut fournir leur service. Cette séance aura lieu le

jeudi 4 novembre à 20h15 à la salle 19 de l'ESG.

*adresse ses félicitations*

aux nouveaux titulaires d'une nomination par le Conseil d'Etat

MM Daniel BONGARD  
Nicolas GISLER  
Francis GUILLAUME  
Léon GURTNER  
Bernard MOREL  
Bernard MONNEY  
Jean-Marc SCHWALLER  
Charles SPARENBERG  
André RYSER

*félicite*

M. et Mme Alfons GRUENENFELDER pour la naissance de Michel

*dit sa sympathie*

à Jacques et à Daniel KOLLY qui ont eu la douleur de perdre  
leur maman

à Jean-Marc MOLLIET victime d'un grave accident alors qu'il  
secondait son père dans les travaux de la ferme

## REGLEMENT DES ELEVES

1. L'Ecole Secondaire des Garçons (E.S.G.) a pour but de compléter la formation acquise à l'école primaire et de préparer ses élèves à entrer en apprentissage ou à poursuivre leurs études dans une école du 2e cycle secondaire (Collège St-Michel, Ecole normale, Technicum). La poursuite de ces objectifs est conduite selon les prescriptions de la loi fribourgeoise sur l'enseignement secondaire, de son règlement d'application et des dispositions administratives officielles.
2. Toutes les branches du programme sont obligatoires.
3. La promotion à une classe supérieure se fait conformément aux directives officielles; l'Ecole peut imposer, pour les classes de cycle long, des exigences particulières.
4. Toute absence en classe ou à une manifestation officielle de l'Ecole doit être justifiée au retour de l'élève, par une excuse écrite des parents. Les permissions pour absences scolaires doivent être demandées par écrit et à l'avance. Toute absence imprévisible - maladie notamment - sera annoncée, le jour même, par téléphone.
5. LES ELEVES OBSERVENT PARTOUT LES REGLES DE LA BIENSEANCE. ILS PRENNENT EN CHARGE LEUR FORMATION PERSONNELLE PAR UN TRAVAIL SERIEUX, DANS UN DIALOGUE BASE SUR L'ESTIME ET LE RESPECT RECIPROQUES. ILS SAUVEGARDENT LA SOLIDARITE ACTIVE AVEC LEURS CAMARADES DE CLASSE OU D'ECOLE PAR UNE CONDUITE SOUCIEUSE DE LA PERSONNE DES AUTRES ET UNE DISCIPLINE LIBREMENT CONSENTIE. ILS S'EFFORCENT D'ANIMER L'ECOLE PAR TOUTES LES INITIATIVES PROPRES A L'ENRICHIR.
6. Aucun élève ne peut faire partie d'une société ou d'un groupe dont l'activité débute régulièrement après 20h00.
7. Les élèves sont responsables du matériel et du mobilier mis à leur disposition. Les parents paient le remplacement ou la réparation des objets détériorés.
8. Les élèves sont inscrits pour l'année scolaire entière. Les départs anticipés sont limités aux cas prévus par les dispositions officielles : cours professionnels débutant à Pâques, congés agricoles, achèvement de la scolarité obligatoire.
9. En signant le bulletin officiel d'inscription, les parents se déclarent d'accord avec les dispositions prévues ici et s'engagent à les faire respecter par leur enfant.

Ces prescriptions remplacent et, dans certains cas, annulent les dispositions contenues dans le même document rédigé en juillet 1973.

Le directeur de l'ESG

Michel DUCREST

Fribourg, juillet 1975

FICHE PERSONNELLE DES ELEVES DE L'ESG

(à remplir et à remettre, jusqu'au vendredi 3 septembre, à leur professeur de classe, par tous les élèves qui sont nouvellement admis à l'ESG aussi bien en 1ère qu'en 2e ou en 3e année)

Elève

Nom ..... Prénom .....

Commune d'origine ..... Né le .....

Numéro postal ..... Domicile .....

Rue ..... Téléphone .....

Langue maternelle ..... Religion .....

Caisse de maladie .....

A quelle(s) société(s) appartiens-tu ? .....

Quelle est la dernière école et la dernière classe que tu as fréquentées?

.....

Si tu habites hors de Fribourg, où prends-tu le repas de midi ?

.....

Signature de l'élève : .....

Père ou tuteur . Si tu n'as plus ton père, mentionne le prénom de ta mère

Nom ..... allié ..... prénom .....

Profession ..... adresse exacte .....

Les parents soussignés s'engagent à assurer à leur fils une fréquentation régulière des cours et à collaborer avec l'école; ils ont pris connaissance du règlement de l'ESG ainsi que des avis de rentrée; ils sont d'accord avec toutes les dispositions qui y sont contenues.

Lieu ..... le .....

Signature des parents : Père .....

Mère .....

Fiche à remettre jusqu'au 3 septembre 1975 au professeur de classe par tous les élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'Ecole du Bourg (données explicatives page 20)

Les parents de l'élève : nom .....prénom.....cours .....  
domicile .....

- inscrivent leur fils à l'étude surveillée
- n'inscrivent pas leur fils à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

- a) les jours choisis  lundi  mardi  mercredi  vendredi
- b) s'il y a lieu, l'heure de départ du train ou de l'autobus .....

Cocher d'une croix  les mentions qui conviennent

Enquête complémentaire : quel moyen de transport utilise votre fils pour se rendre à l'école .....

Signature des parents : .....

Fiche à remettre jusqu'au 3 septembre 1976 au professeur de classe par tous les élèves de l'ESG (données explicatives page 21)

Les parents de l'élève : nom .....prénom .....cours .....  
choisissent, pour la semaine de sport, l'activité suivante

- |                                   |                                  |   |
|-----------------------------------|----------------------------------|---|
| <input type="radio"/> judo        | <input type="radio"/> basketball | <input type="radio"/> hockey sur glace      |
| <input type="radio"/> football    | <input type="radio"/> volleyball | <input type="radio"/> athlétisme - handball |
| <input type="radio"/> ski de fond | <input type="radio"/> natation   | <input type="radio"/> ski                   |
- ne fait pas de sport (dispense médicale)
    - au Col des Mosses
    - à la Berra
    - à Charmey
  - souhaite, durant la semaine, accomplir un stage pré-professionnel (possibilité réservée aux élèves se trouvant en dernière année de scolarité obligatoire)

Si l'activité cochée n'était pas organisée, mon enfant pratiquerait en remplacement et dans l'ordre de ses préférences les sports suivants :

1. .... 2. .... Signature des parents .....

Fiche à retourner par poste jusqu'au 24 novembre 1976 à la Direction de l'ESG Remparts 9, 1700 Fribourg, par tous les parents des élèves des classes de 2e année et de section P (données explicatives page 23)

Les parents de l'élève : nom ..... prénom ..... cours.....

- acceptent que leur enfant participe aux cours d'éducation sexuelle
- demandent que leur enfant ne participe pas aux cours d'éducation sexuelle

Lieu, date : ..... Signature des parents .....

